

## DOSSIER

# Travailler avec la sep

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) estime à 386 millions le nombre de personnes handicapées en âge de travailler dans le monde.

Selon cet organisme, ces personnes constituent un potentiel précieux de main-d'oeuvre, que ce soit comme employés, entrepreneurs, employeurs, etc. Pourtant, beaucoup de personnes handicapées capables et désireuses de travailler sont au chômage. Le taux de chômage des personnes handicapées s'élève jusqu'à 80% dans certains pays.

Ce chiffre s'explique d'une part, par les discriminations dont les personnes handicapées sont victimes, et d'autre part, par les difficultés d'accès à la formation qu'elles rencontrent. Les causes de l'inégalité d'accès à la formation entre personnes handicapées et non-handicapées sont notamment le manque de soutien disponible, les lacunes des législations en vigueur et le manque de mesures adaptées à leur situation.

À cela s'ajoutent les problèmes de moyens de transport ou d'accès aux locaux professionnels. Nombreux, donc, sont les obstacles qui les empêchent de trouver un travail. Les pertes qui en résultent se font sentir à tous les niveaux, non seulement au niveau des personnes handicapées et de leur famille, mais aussi à celui des employeurs et de la société en général.

Comme le soulignent nombre de travailleurs handicapés, le véritable problème n'est pas pour eux le handicap, mais la discrimination qui les frappe.

Source : OIT - [www.ilo.org](http://www.ilo.org)

Dossier et témoignages réunis par Agnès Pottier

<sup>1</sup>L'OIT est l'agence tripartite de l'ONU qui rassemble gouvernements, employeurs et travailleurs de ses Etats membres dans une action commune pour promouvoir le travail décent à travers le monde. L'OIT lutte, par exemple, en faveur de l'égalité hommes-femmes dans les entreprises, ou contre le travail des enfants...

<sup>2</sup>Toujours d'après l'OIT, dix pour cent de la population mondiale, soit 650 millions de personnes, vit avec un handicap physique ou mental.

# Témoignage

## Travailler me permet de maintenir un lien social

Je suis "technicienne escale" dans une grosse compagnie aérienne. Cela fait plus de vingt ans que j'y travaille. Pendant longtemps, je me suis occupée des enregistrements et des embarquements, mais depuis, j'ai changé pour un poste "sédentaire". Aujourd'hui, j'ai quelques difficultés à la marche, et les allers et venues sont devenus pénibles.

Ma sep s'est manifestée pour la première fois en 1993, mais j'ai attendu 2004 pour l'annoncer à mon travail. Je n'avais pas envie d'en parler : j'avais peur des réactions négatives. Il faut dire que lorsque mon médecin m'a prescrit, l'année de mes 25 ans, une série d'exams pour laquelle il a fallu que je m'absente toute une semaine, et que j'ai naïvement expliqué à mes collègues que c'était parce qu'il suspectait une sep, les réactions ont été terribles : "Comment, mais c'est vachement grave !" ; "Mon mari aussi a cru qu'il avait une sclérose en plaques... C'est affreux !", etc. Cela m'a dissuadée d'aborder le sujet lorsque j'ai su qu'effectivement, j'étais atteinte de sep.

Après la naissance de ma fille aînée, j'ai demandé un temps partiel. Officiellement, c'était pour m'occuper de mon enfant. En réalité, la maladie commençait à faire des siennes, et je me sentais un peu plus fatiguée qu'avant. Je suis passée à 60%. Quelques mois après la naissance de ma cadette, j'ai eu ma première poussée motrice. J'en ai fait une seconde l'année suivante, et puis encore une autre l'année d'après. Il m'est resté quelques séquelles de cette troisième poussée. Entre-temps, j'avais profité du passage aux 35 heures pour réduire encore un peu plus mon temps de travail : j'étais passée à 56%. Mais mes collègues ne savaient toujours pas que j'étais malade. Je ne leur en ai parlé que lorsque ça n'a plus été possible de le leur cacher et que j'ai eu besoin de faire aménager mon poste de travail. Et puis je commençais à avoir la démarche un peu titubante, alors



je n'avais pas envie que les gens s'imaginent que j'étais alcoolique.

Je dois dire que je ne le regrette pas. Mes collègues sont très gentils avec moi, ils me soutiennent beaucoup. Tant que mon état de santé restera stable, je veux continuer de travailler. Cela dit, quand je pense à mon avenir, je me dis qu'avec l'âge, il est probable que la situation évolue encore ; peut-être même que je serai obligée de m'arrêter prématurément. Je ne l'espère pas. Travailler me permet de maintenir un lien social ; pour moi, cela veut dire que je fais encore partie de la société "active" ; c'est important de se sentir "valide".

Il y a quelques temps, j'ai encore réduit mes heures de travail : 46%. J'aurais préféré rester à 56%, mais la coupure repas d'une heure imposée par les horaires administratifs de mon nouveau poste, me rallongent l'amplitude de présence, et il est connu que dans ma maladie, la fatigabilité est plus importante dans la durée.... Un petit quart d'heure, ce serait tout à fait suffisant pour le repas, et je serais plus efficace après... Par chance, je n'ai jamais souffert de grosses fatigues insurmontables, comme certains les décrivent. Il suffit que je fasse une petite sieste, en rentrant du travail, pour récupérer.

Je suis reconnue travailleur handicapé, en invalidité catégorie 1, mais la première fois qu'on a voulu me mettre en invalidité, j'ai contesté la demande, parce que je vivais cela comme une punition. Je croyais que c'était pour me pénaliser. Et puis je me suis rendu compte que le fait d'être reconnue

travailleur handicapé me permettait de toucher une compensation salariale, certes, modique, mais tout de même.

L'année dernière, j'ai publié un livre pour témoigner de ma sclérose en plaques, de mon vécu, de mon ressenti. J'ai été très surprise de la réaction de mes responsables, de mes collègues, de l'intérêt qu'ils ont montré pour mon récit. Le comité d'établissement m'a proposé d'organiser une après-midi dédicace qui a eu beaucoup de succès. Même le responsable de la région PACA est venu ! J'espère, avec ce livre, avoir contri-

bué, même modestement, à mieux faire connaître la sep, mais aussi à faire changer le regard des gens sur les personnes malades. Quant à mon expérience professionnelle, elle montre bien que l'on peut, lorsque l'état de la personne le permet, continuer de travailler, même avec une sep. Encore une fois, j'ai beaucoup de chance : je ne souffre pas trop de la fatigue, et mes conditions de travail sont plutôt bonnes. Lorsqu'il y a une bonne ambiance à son travail, cela donne plus de courage pour se battre !

Véronique, 41 ans  
La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes)

## Témoignage

# Foncer, c'est ma thérapie !

"En m'extirpant du lit, un matin, à la sonnerie, rien ne répond, je ne sens plus rien....." Victime de paralysie, Annie songe à un accident vasculaire cérébral. Mais sa première pensée est : "Qui va ouvrir le salon ?" ... Pendant six mois, Annie se déplace avec des béquilles ; petit à petit, elle regagne de l'autonomie tout en continuant à gérer les activités du salon. Nous sommes en 2005. Annie ne comprend pas. Tout semblait lui sourire depuis la création d'un petit salon, en 1999, aux portes d'Agen, jusqu'à l'ouverture, en 2003, d'un complexe destiné à la beauté : *L'Hair du Temps*.

Maman de deux enfants, dont un petit garçon de 4 ans, tout s'accélère, s'entrechoque ; d'habitude si confiante, si entreprenante, Annie n'en mène pas large. Habitée au parcours d'un chef d'entreprise semé d'embûches, Annie mène de front consultations, hospitalisations, traitements de la sep, gestion du salon et de l'espace beauté avec la même détermination. L'aide constante de son mari Laurent et du personnel lui permet d'étaucher sa soif d'entreprendre. Toujours à la recherche de la nouveauté, elle développe une activité de visagisme où les dernières techniques de coupes, mèches, couleurs, soins... cohabitent avec l'utilisation de produits 100% naturels bio.

À cause de la fatigue, des douleurs et la pénibilité qu'est la sep, Annie est toujours sur deux fronts, celui de la maladie et celui de l'entreprise ; il n'y a pas la même reconnaissance de travailleur handicapé pour un artisan commerçant que pour un salarié. Autre parcours : la gestion, la comptabilité de l'entreprise, l'em-



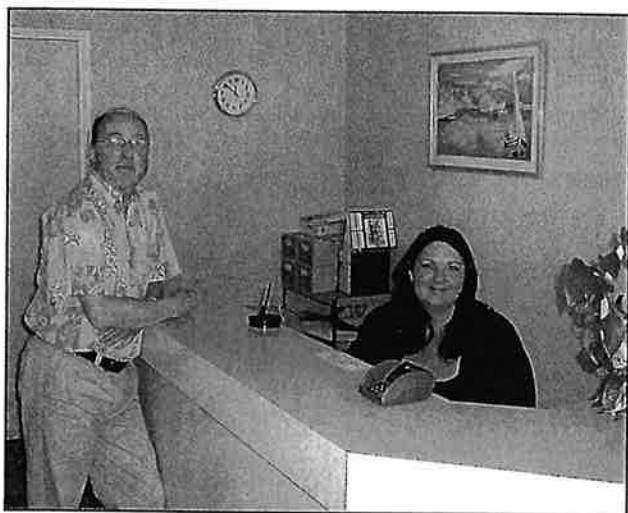
bauche de personnel pour le salon de coiffure... La détermination d'Annie bouscule les normes. Elle crée un institut de beauté avec, outre les soins traditionnels que pratiquent ses esthéticiennes, un espace dédié à la relaxation, l'anti-stress, des modelages, de la réflexologie, du shiatsu et un centre d'amincissement... Sa boulimie ne s'arrête pas là. C'est ainsi qu'elle aménage un salon de thé dans le jardin d'été où Laurent, qui a fait des études d'histoire de l'art, a déjà ouvert un magasin d'antiquités brocante.

Correspondante de la Nafsep, Annie nous a rejoints pour mieux comprendre la maladie et apporter son énergie à ceux qui souffrent. Foncer, c'est sa thérapie ! Malgré les difficultés inhérentes à l'entreprise dans le contexte actuel, gérer cet espace beauté où quatre services se côtoient, répartir les tâches du personnel, en un mot, faire face, quelles difficultés peuvent être plus importantes ou insurmontables que la maladie ? "Allez-y, n'ayez pas peur, il y a un avant et un après, et c'est merveilleux de le vivre avec ceux qu'on aime"

J.-L. Mula

# Témoignage

## Le travail fait partie de mon équilibre



Je suis secrétaire assistante médico-sociale. Je travaille en binôme, avec mon patron, dans un cabinet privé.

J'ai eu beaucoup de chance. J'ai trouvé un emploi alors que je venais tout juste d'achever mes études à l'école de secrétariat médical de la Croix-Rouge. J'ai obtenu mon diplôme le 24 juin 2003. J'ai trouvé ce poste quelques jours plus tard, le 28 juin, suite à l'envoi d'une candidature spontanée ! La directrice de l'école aurait préféré que je n'accepte pas ce poste, à cause de ma sep. Elle savait que j'allais être seule, et elle craignait que je ne m'en sorte pas, que je mette mon patron dans la panade si j'étais malade. Au début, c'est vrai que c'était dur. J'étais crevée. Mais je prends beaucoup sur moi. J'ai voulu ce travail, c'est une décision que j'assume.

J'ai informé le Dr Mouriau de ma sclérose en plaques dès l'entretien d'embauche. J'étais suivie par Cap Emploi. Ils m'avaient conseillé de parler de ma sep, de manière à ce que le futur employeur puisse bénéficier de mon statut de personne en invalidité et toucher une prime à l'embauche. Malgré tout, je ne suis pas certaine que mon patron ait été bien conscient de ce qu'était la sep lorsqu'il m'a recrutée. Aujourd'hui, quand je vois de quelle manière le monde du travail a évolué, je me

dis que peut-être, si je devais de nouveau me présenter à un entretien, j'évitais d'évoquer ma maladie. En discutant avec mes amies de promotion, je réalise que mon patron est exceptionnel. Lorsque je l'ai prévenu que j'avais une sclérose en plaques, il m'a répondu : "Ah bon ? Vous êtes malade ? Ça ne se voit pas. Qu'est-ce que c'est, la sclérose en plaques, exactement ?" Je lui ai expliqué, mais ça ne lui a pas fait changer d'avis. Pour lui, le handicap n'est pas un problème. Un jour que je m'étais rendue au travail avec une canne, et que je lui demandais si cela ne le dérangeait pas, il s'est exclamé : "Enfin, quelle question ! Ça ne va pas bien dans votre tête pour me poser ce genre de questions ?".

Avec le recul, je me dis qu'il ne réalisait probablement pas à quoi il s'engageait. Au fil du temps, il a fini par prendre réellement conscience de la situation... Malgré tout, il continue de me soutenir. Il se documente régulièrement sur la recherche, sur les traitements... On échange nos découvertes. Il fait beaucoup d'efforts pour s'adapter à mon rythme de travail. Je n'ai jamais eu besoin de passer par le médecin du travail pour aménager mes horaires, on s'arrange entre nous. Contrairement à ce que pensait la directrice de l'école, c'est plutôt une bonne chose que je sois seule à ce poste, dans le sens où je peux m'organiser en fonction de mes possibilités.

D'un autre côté, lorsque l'année dernière, mes soucis de santé m'ont obligée à prendre, durant quelques mois, un mi-temps thérapeutique, je me suis beaucoup culpabilisée ; j'avais l'impression de mettre mon patron dans la galère ; mais après avoir constaté que cela se passait bien, je me suis sentie soulagée. Et puis j'ai pensé que si la neurologue m'avait prescrit ce mi-temps, c'était que j'en avais vraiment besoin. D'ailleurs, le Dr Mouriau pensait lui aussi que c'était mieux comme ça, car j'étais au plus mal, et pour une fois, je sentais que je ne pourrais assumer mon travail à temps-plein.

Mon avenir, je l'envisage parfois avec inquiétude. Mon patron part à la retraite dans un an et demi. Nous ne sommes pas sûrs que le cabinet sera racheté, du fait des nouvelles lois, mais j'espère bien trouver rapidement un nouvel emploi. Pour moi le travail fait partie de mon équilibre, c'est une certaine vie sociale qu'il faut conserver au maximum. De toute façon, ma sep, j'évite d'y penser. De temps en temps, elle se manifeste, alors je n'ai pas le choix. Le reste du temps, je l'oublie. Il faut se battre et ne pas vivre en pensant tout le temps à la maladie ! J'ai mis longtemps à comprendre cela, mais depuis que je l'ai admis, je vis bien mieux. Les jours où

je suis épuisée, où j'ai mal partout, plutôt que de me plaindre, je préfère attendre la fin de la journée. Là, je me dis : "J'ai tenu ma journée, en voilà une bonne chose !".

L'année de mes 19 ans, celle où j'ai fait ma première poussée, je me suis retrouvée hémiplegique. Cet état a duré un an. Le fait de recouvrer mes fonctions, de remarcher, de pouvoir de nouveau lire et écrire ont chan-

gé ma vision de la vie. Ma philosophie, aujourd'hui, c'est de me dire : "Je suis autonome, je dois en profiter tant que c'est possible. La vie, je la savoure. Les fourmis, les douleurs, la fatigue... eh bien je dois vivre avec ; les séquelles... je m'adapte à elles, alors tant qu'à faire, je préfère ne pas pleurer sur mon sort, et jouir de la vie au maximum".

**Anne-Rita, 30 ans - Montpellier (Hérault)**

## Témoignage La maladie d'Anne-Rita n'est pas un problème

Je suis radiologue en libéral. Je tiens ce qu'on appelle un cabinet de proximité, et je n'emploie qu'une seule secrétaire, ma secrétaire. L'embauche d'Anne-Rita a eu lieu dans des conditions un peu particulières. Ma secrétaire précédente venait de décéder d'un cancer du pancréas. Sa disparition a été fulgurante. J'étais triste et déboussolé. Dans un petit cabinet comme le mien, la secrétaire représente une partenaire à part entière. Anne-Rita m'avait envoyé un CV que j'avais mis de côté. Je l'ai appelée. Elle était libre et de surcroît, avait déjà fait un stage où elle utilisait les mêmes outils informatiques que ceux que j'utilise dans mon cabinet. Je l'ai tout d'abord embauchée en CDD, car j'espérais le retour de mon autre secrétaire. Et puis Anne-Rita est restée, et j'ai transformé son contrat en CDI. Son statut de travailleur handicapé m'a alors permis d'obtenir des aides, mais je ne saurais vous expliquer tout cela en détail : c'est mon comptable qui s'occupe de ces questions-là.

Je ne considère pas vraiment la maladie d'Anne-Rita comme un problème. Le jour de l'entretien, cela ne m'a pas arrêté, dans la mesure où j'ai compris très rapidement qu'elle était motivée et compétente. Je lui ai toujours fait confiance. Elle est assidue, volontaire et consciencieuse. Quand elle est trop fatiguée, elle réorganise son temps de travail, par exemple, en regroupant tous les rendez-vous sur quelques jours. Cela dit, quand elle n'est pas là, je ferme le cabinet ! Je prends mes congés en même temps qu'elle, c'est plus simple.

Lorsque sa neurologue l'a mise en mi-temps thérapeutique, Anne-Rita a tout pris en main. C'est elle qui s'est chargée de trouver une seconde secrétaire, et c'est elle qui l'a formée. Sur le coup, j'étais inquiet, mais finalement, tout s'est très bien passé. De toute façon, même si Anne-Rita devait venir au travail en fauteuil roulant, même si elle devait se faire accompagner par une tierce personne, je ne pense pas que cela l'arrêterait, car c'est une battante. De mon côté, cela ne me viendrait pas à l'esprit de me séparer d'elle. Ce qui compte, avant tout, c'est la qualité de son travail. Bien sûr, il faut gérer la fatigue, ce n'est pas toujours évident. Et puis je me fais du souci parce qu'elle doit faire le trajet tous les jours en voiture, pour se rendre au cabinet. C'est fatigant pour elle.

Je me suis lancé, il y a cinq ans, dans cette expérience nouvelle pour moi, qui consistait à employer une salariée handicapée, et les années qui viennent de s'écouler me confortent dans l'idée qu'il s'agit avant tout d'efficacité professionnelle et non pas de handicap, et peu importe qu'il y ait ou non une maladie derrière.

J'é mets, malgré tout, une réserve : les conditions de travail des radiologues ayant été durement touchées par les nouvelles contraintes réglementaires et financières<sup>1</sup> imposées par le ministère et par la CPAM, j'imagine à quel point cela doit être difficile, de nos jours, pour un jeune qui veut s'installer à son compte. Je me suis adapté au rythme d'Anne-Rita. Je suis passé, moi aussi, aux 35h, alors qu'avant, j'en faisais 70 ! Je suis en fin de carrière, je peux me permettre une baisse de revenus, mais je ne vois pas comment un jeune pourrait assumer les charges d'un cabinet et gagner sa vie correctement dans ces conditions. Malheureusement, j'ai bien peur que le cabinet ne ferme lorsque je prendrai ma retraite, et qu'Anne-Rita doive chercher un nouvel emploi, avec tout ce que cela comporte...

**Dr Bernard Mouriau, 63 ans  
Villeneuve-les-Maguelonne**

<sup>1</sup> Depuis le 11 mars 2009, pour chaque patient, le 1<sup>er</sup> examen est facturé à 100% ; tous les suivants sont facturés à 50%, alors que selon les pathologies, les techniques et les matériels utilisés ne sont pas nécessairement les mêmes.

# Témoignage

## Mon arme fatale, c'est l'humour

Ma sep a été diagnostiquée en février 2004. Ce fut un terrible coup de massue. Je démarrais en tant qu'enseignante. Au premier trimestre, j'avais consulté pour des symptômes étranges et particulièrement douloureux : je recevais des décharges électriques dans la tête. Mon médecin me soutenait que c'était nerveux et n'y accordait aucune importance. Un jour, alors que j'étais à bout et que je pleurais, il m'a dit : "Mais voyez dans quel état vous vous mettez !"

Je suis retournée voir le généraliste que j'avais toujours eu pendant des années et qui me connaissait bien. Celui-ci m'a fait passer un examen neurologique. Il m'a ensuite prescrit un scanner cérébral et m'a envoyée chez le neurologue, qui de son côté m'a annoncé que j'avais un problème au cerveau. Il m'a fait faire une IRM. Lorsque j'ai vu marquer "pathologie démyélinisante", je me suis bien évidemment précipitée sur Internet : en cherchant des infos sur la démyélinisation, j'ai fini par tomber sur la sclérose en plaques. Je me doutais donc du diagnostic bien avant qu'il ne soit posé.

Les deux premières années qui ont suivi ont été terribles. Je n'arrivais pas à digérer le diagnostic. Cela s'en est ressenti sur mon humeur et j'ai développé des troubles du comportement. Mes proches ne me reconnaissaient plus. Je suis également tombée en dépression. C'est à partir de ce moment que le neurologue m'a envoyée consulter un psy. Un jour, heureusement, j'ai compris qu'il fallait que je cesse de m'enfermer dans la maladie. J'ai réalisé que si c'était dur pour moi, ça l'était également pour mon entourage.

Aujourd'hui, je me sens beaucoup mieux, moralement, mais je continue de voir mon psy tous les quinze jours. J'ai beaucoup changé ces dernières années. J'ai développé mon sens de l'humour. Mon arme fatale, c'est le sens de la dérision, mais aussi celui de l'auto-dérision ! Faire de l'humour noir, c'est ce qui me permet de dédramatiser, c'est ce qui rend la maladie supportable.



Au travail, j'ai été reconnue comme travailleur handicapé, ce qui m'a permis de demander un aménagement de mes horaires. Pour autant, cela ne règle pas tous les problèmes. Lorsque j'ai été contactée la première fois par Facteur Santé, l'hiver dernier, j'étais pourtant pleine d'espoir. Je venais d'obtenir l'assentiment du rectorat pour la mise en place d'un binôme, avec un autre prof qui devait compléter mon volume horaire et qui devait me remplacer pendant mes absences. J'ai bataillé dur pour parvenir à cet accord, et j'étais vraiment contente.

Malheureusement, ça n'a pas marché, le binôme n'a fonctionné que quelques jours. La maladie a fait des siennes, et juste avant les vacances de Pâques, le médecin m'a de nouveau mise en arrêt maladie. Je devais reprendre à la fin des vacances, mais ça n'a pas été possible : j'ai été prolongée jusqu'en juillet. Depuis, j'ai tenté à plusieurs reprises d'échanger par emails avec ma remplaçante, mais c'est tout juste si elle me répond. Et aucun de mes collègues n'a pris de mes nouvelles. C'est à croire qu'ils m'en veulent d'être malade ! Mais surtout, ils semblent tous douter de ma bonne foi...

J'ai été convoquée deux fois dans le bureau de mon proviseur parce que mes absences sont trop nombreuses, alors que ce binôme a justement été mis en place pour pallier ce type de situation. En fait, il me reproche de ne jamais le prévenir à l'avance. Il m'a fait remarquer que ma maladie "posait problème". Je dois dire que je partage son point de vue : c'est clair que ma maladie me cause de gros problèmes ! Je lui ai rappelé que la sep était imprévisible. Si je pouvais effectivement demander à la sep de me prévenir quelques jours avant qu'elle ne se manifeste, de manière à ce

que je puisse organiser les choses, cela réglerait bien des choses... Moi non plus, je n'ai pas voté pour ma maladie ! Mon proviseur n'est pas à l'aise avec ma sep. Il trouve cela ingérable. C'est pourquoi il a été soulagé (sans me le dire ouvertement, mais je le sais) d'apprendre que le rectorat avait décidé de supprimer mon poste à la faveur des mesures Darcos. Etant titulaire dudit poste, j'ai tout de même été contrainte de demander ma mutation dans une autre région. Last but not least, mon proviseur, qui est décidément totalement dépassé par les événements, m'a fait savoir qu'il m'avait bien noté et qu'il n'avait tenu compte, dans les notes, ni de ma maladie, ni de mes arrêts maladie ! Et puis, a-t-il ajouté, "vous comprenez que c'est dur pour nous, parce que votre maladie ne se voit pas" !


Heureusement que j'ai ma famille, mes chéris, parce que je ne sais pas comment je tiendrais le coup. Et puis j'écris, aussi, et ça, c'est un palliatif formidable qui m'aide à surmonter mes soucis. Après une phase de tristesse, puis de colère, j'ai finalement réussi à dépasser cette situation que je trouve aussi injuste qu'absurde. J'espère juste que ma demande de mutation a été acceptée. J'attends toujours la réponse.

Anne, 36 ans - Neufchâtel-en-Bray

La Nafsep a encore quelques Livres blancs sur "la sclérose en plaques et l'emploi" disponibles. Si cet ouvrage gratuit vous intéresse, contactez le siège social de l'association.

Le Livre Blanc 2007

**La sclérose en plaques et l'emploi**



ASSOCIATION FRANÇAISE DES SCLÉROSES EN PLAQUES

Association Loi 1901 fondée le 7 Janvier 1962  
Reconnue d'Utilité Publique

Membre fondateur de l'UNISEP - Membre du Comité de la Charte de Déontologie

[www.nafsep.org](http://www.nafsep.org) / [www.nafsep-jeunes.org](http://www.nafsep-jeunes.org)

# Sclérose en Plaques

## VOTRE SÉJOUR SPÉCIFIQUE AUX THERMES DE LAMALOU-LES-BAINS

"Un programme pluridisciplinaire adapté à votre pathologie, en complément\*\* de votre cure thermale prise en charge par votre organisme de santé."

### LA CURE THERMALE

Tous les matins, des soins thermaux prescrits par le médecin thermal vous sont dispensés du lundi au samedi inclus.

### DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ENCADRÉES

L'équilibre, la marche, la coordination et la respiration sont la base des exercices effectués en piscine d'eau thermale.

### SOPHROLOGIE, RELAXATION, ATELIERS MÉMOIRES

Détente et mémorisation rythmeront vos après-midis.

### CONFÉRENCE ET ÉCHANGE

Une conférence animée en partenariat avec les services Neurologies du CHU de Montpellier et de Nîmes.

Une rencontre réservée aux conjoints ou aux accompagnants permettra d'échanger et de recueillir des informations pertinentes sur la pathologie et sur le vécu au quotidien.



CHAÎNE  
THERMALE  
DU SOLEIL

Demandez le meilleur au thermalisme.

## 4 Soins Phares

Piscine de Mobilisation



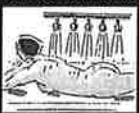
Bain en eau courante



Trombes



Douches Pénétrantes



Informations et Réservations\*

0 825 825 007

\* Soutenez de vous garantir la qualité de votre séjour, le nombre de places est limité.  
\*\* Participation à votre charge de 59€ pour les 3 semaines non pris en charge par sécurité sociale (tarif saison thermale 2009)

